

Vague d'arrêts maladie au sein de Chez Paou

SOCIAL Le conseil de fondation de l'institution tente de rassurer après la mise à pied du directeur. Les employés, eux, décrivent une situation extrêmement difficile et tombent malades les uns après les autres.

PAR JEAN-YVES GABBUD@LENOUVELLISTE.CH

La Fondation Chez Paou, qui vient en aide aux personnes en situation de précarité, se trouve toujours en situation de crise un mois et demi après le licenciement de son directeur. Selon nos sources, entre 20 et 30% du personnel se trouve en arrêt maladie, alors que des employés cherchent de l'embauche ailleurs. Pour mémoire, le directeur Jean-Yves Raymond a été licencié par le conseil de fondation le 11 août dernier, après plus de vingt-cinq ans d'activité, dont dix-neuf ans à la direc-



Chez Paou accueille les personnes sans domicile fixe depuis plus d'un quart de siècle. CHRISTIAN HOFMANN/A

«n'ont pas de conséquences sur nos prestations». Pour l'instant. Pour remédier aux absences, des collaborateurs se retrouvent avec une surcharge de responsabilités, ce qui les fragilise. Certains craignent un effet boule de neige. Un collaborateur estime, sous couvert d'anonymat, que la situation n'est pas près de s'améliorer, car «plusieurs collaborateurs vont partir», parce qu'ils ne veulent pas collaborer avec le conseil de fondation. Lequel conseil affirme de son côté vouloir «rester à la barre le temps qu'il faudra afin de trouver la sérénité et le calme».

Tentative d'apaisement

Comme le directeur a été mis à la porte et qu'il n'a pas été remplacé, c'est un membre du conseil, l'ancien président de Fully Bernard Troillet, qui a été nommé président de la direction. Le processus de recrutement est en cours pour trouver un nouveau capitaine, assure Léonard Bender. Dans une récente lettre adressée aux collaborateurs, le conseil tente d'apaiser la situation. Il indique que les employés n'ont pas de souci à se faire pour leur job. «La stabilité de l'emploi est garantie», écrit-il. Il assure même que les projets en cours, comme la construction d'un nouveau bâtiment pour les résidents à Saxons, sont toujours d'actualité. Des séances avec le personnel sont annoncées. A voir si elles permettront de mettre fin à la crise actuelle.

“C'est un sujet de préoccupation.”

LÉONARD BENDER
MEMBRE DU CONSEIL DE FONDATION
DE CHEZ PAOU

tion. Une partie du personnel a manifesté il y a quelques jours et a remis une lettre à la conseillère d'Etat Esther Waeber-Kalbermatten pour demander le retour du directeur. L'affaire a même rebondi au Grand Conseil. Sans qu'une solution ne se dessine.

La source du conflit

Dans un communiqué diffusé jeudi à midi, le conseil de fondation se veut pourtant rassurant. Il donne sa version de l'origine du conflit.

Il rappelle que l'institution qui prend sous son aile des personnes se retrouvant sans domicile fixe a connu un développement fulgurant. En 2009, Chez Paou occupait moins de 10 collaborateurs et prenait en charge une trentaine de bénéficiaires. Aujourd'hui, il y a plus de 50 collaborateurs pour 170 bénéficiaires, avec un budget de 4,2 millions.

Face à cette croissance des activités, le conseil explique avoir eu «la volonté de renforcer la gouvernance de l'institution». Le rapport d'audit commandé par l'Etat du Valais révèle que le conseil a voulu doter Chez Paou d'une direction composée de deux personnes, ce qui n'a pas été accepté par le directeur en place ni par une bonne partie du personnel.

Le conseil est aussi accusé d'avoir toléré une situation de mobbing au sein de l'institution, ce qu'il réfute avec la plus grande vigueur.

Situation difficile pour le personnel

Les collaborateurs que nous avons atteints nous décrivent une situation interne extrêmement difficile, avec de multi-

ples arrêts maladie. Un message parvenu au «Nouvelliste» évoque la prise en charge médicale d'un employé sur son lieu de travail avant une hospitalisation. Membre du conseil de fondation, Léonard Bender ne nie pas ces soucis d'absentéisme. «C'est un sujet de préoccupation», reconnaît-il. Il indique toutefois que ces absences

Des parlementaires valaisans interpellent Berne

PESTICIDES ET RIVERAINS Mathias Reynard vient de déposer une interpellation au Parlement fédéral. Elle est cosignée par trois autres Valaisans.

Le conseiller national socialiste Mathias Reynard vient de déposer une interpellation au sujet de la santé des riverains des cultures spéciales. Elle est cosignée par le Vert Christophe Clivaz et les PDC Sidney Kamerzin et Benjamin Roduit.

Cette action parlementaire fait suite à notre enquête sur la santé des riverains des cultures publiée lundi. Des dizaines de témoins y racontaient les symptômes dont ils souffrent les jours de traitement ou lors de la saison des traitements. La plausibilité du lien entre ces symptômes et les pesticides était reconnue

par plusieurs médecins et toxicologues.

Une évaluation qui prendra entre dix et quinze ans

Dans notre édition de mardi, la majorité des politiciens valaisans (conseillers nationaux et chefs de groupe au Parlement cantonal) reconnaissent que cette situation est problématique. Lorsqu'il répondra à cette interpellation, le Conseil fédéral devra par exemple expliquer pour quelles raisons la Suisse ne prévoit pas d'introduire des distances entre les

cultures et les habitations alors que cela a été fait en France. L'Europe a introduit la protection des riverains dans un nouveau calcul des risques qui doit être appliqué lors de l'homologation des pesticides.

Le problème, c'est que la nouvelle évaluation des centaines de substances qui sont sur le marché prendra entre dix et quinze ans. Dans l'intervalle, les produits peuvent être pulvérisés juste à côté des habitations, à moins que des distances de précaution ne soient introduites.

Le gouvernement suisse devra aussi dire si des études épidémiologiques



Sulfatage d'une vigne près d'une place de jeux pour enfants. SABINE PAPILLOU

sur la santé des riverains seront conduites et si des seuils de toxicité des substances pulvérisées dans les cultu-

res ont été définis pour les riverains et les agriculteurs. Pour l'heure, à notre connaissance, ce n'est pas le cas. **MP**